



## Passer de garde alternée à une garde exclusive

Par **labadie**, le **21/06/2010** à **16:04**

Bonjour,

Actuellement mon ex-conjoint et moi même nous faisons une garde alternée pour notre enfant de 8ans ; mais je souhaiterais passer dans quelques mois à une garde exclusive car je souhaite rejoindre mon ami à île de la reunion où il a trouvé un poste meilleur. Je souhaiterais savoir si j'aurai la chance d'avoir la garde de mon enfant pour qu'il vienne avec nous vivre sur l'île de la réunion? Merci par avance pour vos réponse.

Par **kindermaxi**, le **21/06/2010** à **19:53**

Bonsoir,

Avant tout en avez-vous parler avec les premiers concernés votre ex-conjoint et votre enfant ? Surtout que votre enfant est scolarisé et peut être entendu par le juge (ça ne veut pas dire qu'il sera écouté).

Si le père de votre enfant ne s'oppose pas à ce changement, oui vous avez toutes les chances.

Dans le cas contraire, seul le juge est habilité à décider, ce ne serait que pure utopie, si quelqu'un vous confirmer sans peine que vous l'auriez.

En revanche, vous n'avez rien à perdre en la demandant, mais il faut que ce soit cohérent également : adresse fixe, situation professionnelle... Evitez le "mais je suis la mère", car le père peut en prétendre de même.

Proposez la totalité des petites vacances, hors Noël et grandes vacances qui resteront de moitié, sans oublier une participation aux frais de trajet.

Bonne soirée.